

MAIRIE DE  
BESANÇON



DSTP.25.00.A293

Reçu en préfecture le 17/09/2025

ID : 025-212500565-20250917-DSTP2500A293-AR

**Arrêté du Maire  
de la Ville de Besançon**

Publié le : 17/09/2025

OBJET : Interdiction d'accès au Square Saint-Amour

La Maire de la Ville de Besançon,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-2, L2212-2-1 et L2214-4 relatifs aux pouvoirs de police du Maire,  
Vu l'arrêté municipal DSTP 25.00.A190 du 11 juin 2025 portant interdiction de consommation d'alcool - Abrogation et remplacement de l'arrêté DSTP 25.00.A25 du 30 janvier 2025,  
Vu l'arrêté municipal DIV 20.00.A18 du 27 novembre 2020 portant réglementation des parcs, jardins et espaces verts du domaine public,  
Considérant les nuisances et les troubles à la tranquillité et à la salubrité publiques générés par des comportements inappropriés d'individus présents au square Saint-Amour en soirée,  
Considérant les nuisances causées aux riverains du Square Saint-Amour, et l'accroissement du nombre de plaintes adressées à la mairie,  
Considérant qu'il appartient au Maire de prendre toutes les mesures pour assurer et faire assurer le bon ordre, la sécurité et la tranquillité publique des lieux publics et ouverts au public,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'accès au Square Saint-Amour est interdit de 23 h à 6h du matin tous les jours.

**Article 2** : Cette disposition s'applique jusqu'au 31 octobre 2025.

**Article 3** : Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

**Article 4** : Le non-respect de ces dispositions sera sanctionné par l'amende prévue pour les contraventions de 2<sup>ème</sup> classe (article R610-5 du code pénal).

**Article 5** : Le Directeur Général des Services et le Directeur interdépartemental de la Police Nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- publié au registre des arrêtés et sur le site internet de la Ville,
- adressé en Préfecture,

Besançon, le 17 SEP. 2025

La Maire

Anne VIGNOT





11/11/11 11:11:11